



ASSISTANCE DÉPARTEMENTALE
POUR LES TERRITOIRES DE L'OISE

Partenaire de votre action

COMPTE-RENDU DE RÉUNION DE CHANTIER

DATE ET LIEU : LE 23 JUILLET 2012 À MONTAGNY EN VEXIN

MAÎTRE D'OUVRAGE : SIAEP DE MONTAGNY-MONTJAVOULT ET LA COMMUNE DE PARNES

OBJET DU CHANTIER : RENFORCEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE ENTRE LE RÉSERVOIR DE MONTJAVOULT ET VALÉCOURT ET INTERCONNEXION DE LA COMMUNE DE PARNES AVEC LE SIAEP

Intervenants :

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Organisme</u>	<u>Tél</u>	<u>Mail</u>	<u>Présent</u>	<u>Abs Exc</u>
GILLES	Jean-Pierre	Syndicat des Eaux	03.44.49.92.18	montagny.vexin@wanadoo.fr	X	
CORADE	Pierre	Syndicat des Eaux	03.44.49.92.59	'mairiedemontjavoult@wanadoo.fr'	X	
LAROCHE	Pascal	Mairie de Parnes	03.44.49.91.14	mairiedeparnes@wanadoo.fr		X
DESESSART	Maryse	Syndicat des Eaux	03.44.49.92.18	montagny.vexin@wanadoo.fr	X	
LAURENT	Richard	Barriquand	06.07.15.92.33	laurent.richard@vinci-construction.fr		X
LEFEBVRE	Bruno	SAT	02.35.08.79.30	bruno.lefebvre@satrouen.fr		X
GUILLOT	Benoit	SAT	06.09.95.24.55	Bg.sat@orange.fr	X	
BRARD	Michel	DIM EXPERT	06.07.02.03.85			X
MULLARD	Emmanuel	DIM EXPERT	06.24.31.43.76	emmanuel.mullard@dimexpert.fr		X
WALLOIS	Arnold	Veolia eau	06.12.17.10.96	arnold.wallois@veoliaeau.fr	X	
RAMOS	Marie-Anne	ADTO	06.33.23.92.38	maramos@adto60.com	X	

Date et lieu de la prochaine réunion :

A déterminer ultérieurement selon la date de reprise du chantier

COMPTE-RENDU DE RÉUNION

1. OBJECTIF DE LA RÉUNION

Faire le point sur l'avancement des travaux

2. DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Hors réunion : le géomètre indique à l'ADTO (le 23/7/12) que la moisson étant en cours, le bornage sera programmé pour la fin Aout.

Une demande de trame pour le panneau du CG sera faite par l'ADTO.

Réponse avec les prescriptions techniques de la DICT faite auprès du CG reçue et remis à l'ADTO.

3. HYGIENE ET SECURITE

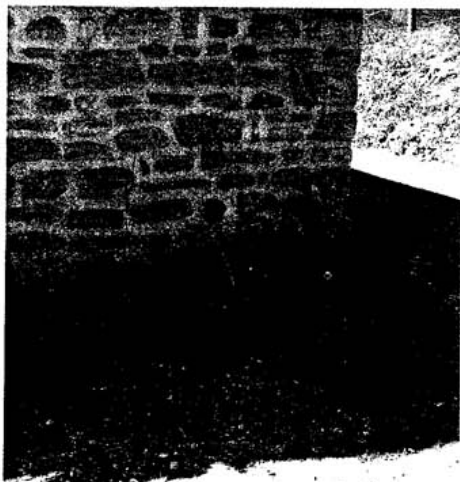
RAS

4. PLANNING

Un OS d'arrêt au 3 Aout a été transmis à l'entreprise. La date de reprise n'est pas encore connue.

5. REMARQUES

La mairie de Montjavoult valide le devis de Véolia concernant la mise en place des 2 poteaux incendies supplémentaires, leur emplacement est matérialisé ci-dessous :



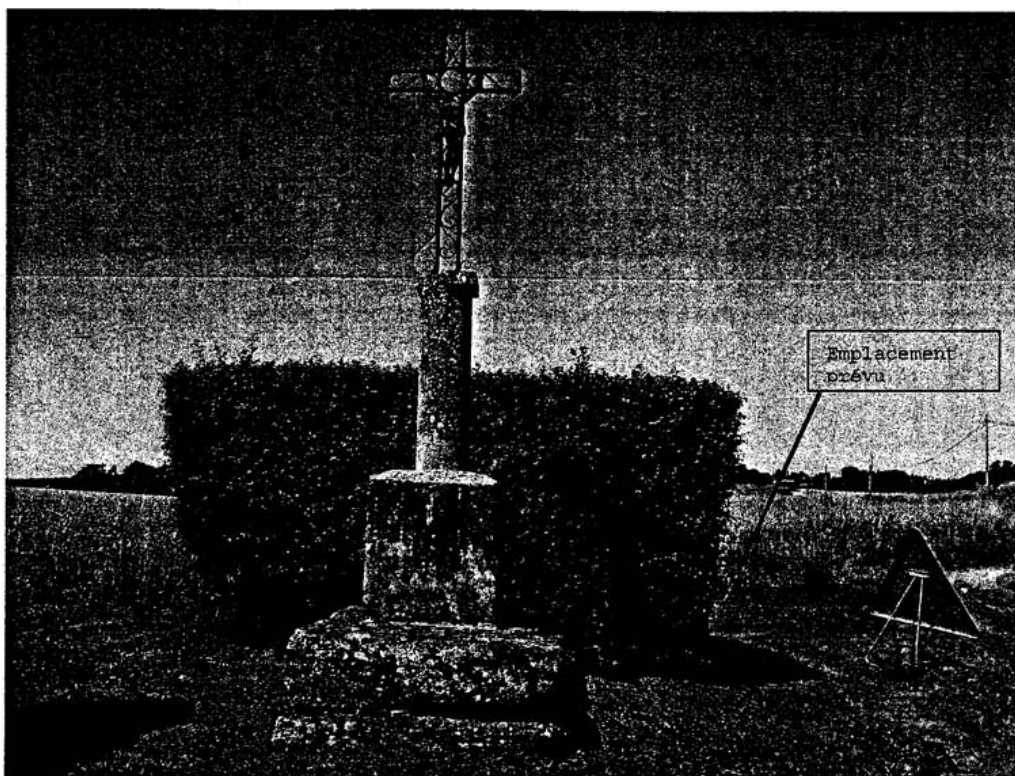
Rue du lavoir



Haut du Chemin aux Ânes

La commune émet une réserve quand à la visibilité du poteau incendie du chemin aux Ânes, qui sera située au niveau du calvaire, les élus souhaitent dans la mesure du possible que le poteau se voit le moins possible.

Il a été décidé de l'implanté à côté de la haie existante afin de limiter la visibilité.



Les contraintes de terrain et la fragilité du pont impose la mise en place de la canalisation par forage dirigé selon la photo ci-dessus. Le forage sera réalisé mercredi 25 Aout. Des vannes de sectionnement en amont et en aval seront installées

Le propriétaire du 6 rue du Lavoir, souhaite que son branchement soit repris en limite de propriété, aujourd'hui installé dans l'enceinte de la propriété.

Après avoir été sur place, le regard du particulier sera conservé mais un regard 70*70 sera maçonné autour pour venir poser un regard alu.

Ce même propriétaire demande à la possibilité de mettre un branchement sur la canalisation d'interconnexion de Parnes afin d'alimenter une parcelle (verger) sur le tracé.

L'entreprise a posé 560 ml de canalisation rue du Lavoir, hors forage dirigé.

Marie-Anne RAMOS ;
Chargée d'Opérations
ADTO